

1576. Depuis quand?—Je ne pourrais dire quand il s'est introduit. Je suis entré dans le ministère en 1883. Le système a pu être introduit avant ma nomination.

1577. Mais a-t-il été en pratique continuellement depuis que vous êtes dans cette position?—Je crois que oui.

1578. Vous croyez qu'il l'a été?—En des occasions spéciales—c'est-à-dire, pour travail spécial; mais cela n'arrive pas tous les jours.

1579. C'était l'usage, quand un employé du ministère se trouvait dans la gêne, ou dans des difficultés financières, de lui donner un peu de ce travail extra, n'est-ce pas?—Si je le pouvais.

1580. C'était l'habitude?—Oui; j'ai eu à aller au palais de justice pour y chercher un homme "sans caution," parce que je voulais qu'il travaillât pour moi. Je ne puis faire cela avec mes propres ressources.

Par M. Barron :

1581. Vous étiez anxieux d'avoir le travail fait?—Oui.

Par M. Somerville :

1582. N'avez-vous jamais parlé à un commis surnuméraire nommé McCabe afin de diviser le produit qu'il recevait ordinairement pour certain travail qu'il faisait?—Non; jamais. Je n'ai jamais dit à des surnuméraires de diviser avec des commis permanents; c'était un arrangement entièrement entre eux-mêmes. C'était une matière d'honneur. Si un surnuméraire se faisait aider par un commis permanent, et qu'il divisât, c'était matière d'honneur. Je n'ai jamais vu un employé temporaire partager avec un permanent.

1583. Vous souvenez-vous d'avoir eu une conversation avec un commis permanent nommé Brough?—J'ai eu beaucoup de conversations avec Brough. Il était au ministère de l'intérieur avant que j'yentrasse.

1584. Il est un de vos favoris, n'est-ce pas?—Pas particulièrement.

1585. Vous souvenez-vous du temps où M. Brough était sur le point de se marier?—Oui.

1586. N'avez-vous pas demandé à un commis surnuméraire, à qui du travail extra avait été donné, de diviser avec M. Brough, parce que vous vouliez l'assister un peu, vu qu'il devait se marier?—Je ne m'en rappelle pas. Quel était ce commis?

1587. McCabe?—Je n'ai jamais demandé à McCabe de partager avec Brough. J'ai une fois permis à Brough de faire un peu de travail extra après son mariage, pour un montant de \$12. Il l'a eu au nom de sa femme. Vous le verrez dans le rapport de l'auditeur général, "Mary Brough". C'est le seul compte de cette sorte dont je me rappelle.

1588. Vous comprenez que je vais un peu à tâtons; quelquefois je ne suis peut-être pas sur le bon chemin?—Je vous donnerai tous les renseignements qui sont en mon pouvoir.

1589. Vous vous souvenez du cas de Joseph Wright. Vous en avez vu le rapport?—Oui; c'est le cas de Turner.

1590. Vous savez qu'il n'y a jamais eu d'employé du nom de Joseph Wright au ministère?—Oui.

1591. Savez-vous si M. Turner a retiré l'argent?—Oui, et il a fait le travail.

1592. Je vois que votre nom paraît sur ce compte fait au nom de Joseph Wright?—Oui, "certifié exact, P. B. Douglas." "Approuvé" par moi, juillet 1887. J'agissais probablement comme sous-ministre à cette époque. M. Burgess allait généralement au Nord-Ouest pendant l'été.

1593. Vous agissiez comme sous-ministre alors?—Oui, j'ai signé le chèque comme sous-ministre par *interim*.

1594. Voici votre signature encore—juillet, 1887?—Oui.

1595. Voici une autre de vos signatures—Août, 1887?—Oui.

1596. Vous saviez quand vous avez signé les chèques et approuvé les comptes que ce nommé Joseph Wright n'existait pas?—Non, pas que Joseph Wright n'existait pas, mais que Turner faisait le travail et qu'il recevait l'argent. Turner dit qu'il existe un homme de ce nom—un de ses amis.